

## L'EDITO

Chèr(e)s collègues,

**Ci-joint le numéro 9 de notre revue académique.**

Le 2 mars dernier, Armand Frémont, l'un des grands géographes français, mourait à Paris. Né au Havre en 1933, il fut successivement enseignant à l'Université de Caen, Recteur des académies de Grenoble et de Versailles et président du conseil scientifique de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Lorsque, fin janvier, nous réfléchissions à un numéro de *Trois en un* sur les territoires, il s'avéra rapidement qu'il était l'un des spécialistes que nous pourrions solliciter. Nous n'en avons pas eu le temps. Il est toutefois présent dans l'entretien que Pierre Champollion nous a accordé.

Dans son livre, *La Région, espace vécu*, il écrivait « Chaque homme, chaque femme construit son propre espace à sa mesure, et, à la limite, il en est d'aussi nombreux que l'humanité tout entière... »

**Alexandre Bérenger et Dominique Procureur, responsables académiques de l'AFAE**

## L'ENTRETIEN

**Q1/ "Que recouvre le concept de territoire qui est fréquemment utilisé depuis une trentaine d'années ?"**

*Le concept de territoire a été développé, à partir de la seconde moitié du XXème siècle, par les géographes pour essayer d'appréhender scientifiquement, au-delà de la notion première d'espace largement fondée sur des caractéristiques physiques, l'espace en tant que « construit humain ». Une bonne illustration de cette évolution a été fournie par Armand Frémont en 1976 avec la publication de « La région, espace vécu ». Les sociologues s'y sont également intéressés, comme par exemple Bernard Lahire, qui a différencié à la fin XXème siècle les territoires en « territoires prescrits » ou institutionnels, en « territoires vécus » et en « territoires rêvés » ou symboliques. C'est dans ce cadre général qu'a progressivement émergé chez les géographes notamment la notion de « territorialité », plus clairement porteuse de représentations et de valeurs. Les rapports entre territoire et territorialité ont été synthétisés dans une formule efficace par Martin Vanier au début des années 2000 : le territoire correspondrait selon lui à une « territorialité activée ».*

**Q2/ Quelles sont les principales dimensions constitutives des territoires ?**

*Le territoire peut être approché au travers de ses nombreuses dimensions qui, bien évidemment, s'interpénètrent et se chevauchent souvent largement. Les principales d'entre elles ressortissent - sans ordre hiérarchique entre elles ! - au spatial (cadre géographique), à l'économique (structures économiques locales et financements territorialisés), au sociologique (lieux de la reproduction sociale et jeu des acteurs locaux), au politique (politiques publiques territorialisées et aménagements des*



**Pierre CHAMPOLLION**

Docteur habilité à diriger des recherches en *Sciences de l'éducation et de la formation*, chercheur titulaire au laboratoire *Education, Cultures, Politiques* (ECP Lyon2-Saint-Etienne) et chercheur associé au laboratoire *Espaces et Sociétés* (ESO-Caen), il préside l'*Observatoire éducation et territoires* (OET).

[EN SAVOIR PLUS](#)

territoires), à l'institutionnel (effets des structures administratives – effets-établissement dans l'Education nationale) et au symbolique (porteur de valeurs, représentations, appartenances, identités).

### **Q3/ Quelles relations entre éducation et territoires ?**

*Dans le champ de l'éducation, le territoire peut intervenir de deux façons complémentaires : comme «contexte» éducatif, ainsi que le fait par exemple le contexte social, et comme « acteur » de l'éducation parmi d'autres.*

*En tant que contexte - rappelons que le contexte n'est pas une réalité extérieure à l'élément que l'on cherche à comprendre (Lahire, 2012) - le territoire influe sur l'éducatif, aussi bien sur l'organisation scolaire, sur l'offre de formation initiale, sur la pédagogie et même sur la didactique, que sur les apprentissages des élèves et les performances scolaires elles-mêmes, comme l'ont bien montré la DEP, l'IREDU et l'OER notamment à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci. Quand nous disons territoire, nous allons au-delà bien sûr de la seule densité de l'offre de formation ou bien des seules quantité et qualité de l'équipement pédagogique, par exemple. Nous pensons aussi à la dimension symbolique du territoire qui, sur l'orientation par exemple, semble bien peser au moins autant que les autres dimensions (Champollion, 2018). Ou bien à la construction de l'identité professionnelle des enseignants qui n'est pas indifférente - litote ! - au territoire d'exercice (Rothenburger, 2016).*

*En tant qu'acteur, on sait depuis les années 1970 que le territoire influence l'offre de formation professionnelle régionale. C'est à ce titre qu'ont fleuri à cette époque les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) qui ont été co-développées par les échelons déconcentrés de l'Etat et les régions. On s'est aperçu depuis que, via des projets et des partenariats entre l'Education Nationale et des collectivités territoriales et / ou des associations les territoires pouvaient même peser sur les curriculums (Barthes et Champollion, 2012).*

### **Q4/ A quoi renvoie la notion de territoire éducatif ?**

*La notion de territoire éducatif renvoie en général aux territoires prescrits, donc à la dimension politique du territoire. La structuration territoriale de l'offre de formation à différentes échelles (régionales et nationales) en a fourni un exemple devenu classique qui s'est depuis diversifié avec l'apparition de territoires de mise en cohérence plus locaux comme les « bassins de formation ». La segmentation des aires de recrutement des élèves - périmètre scolaire pour le 1er degré et carte scolaire pour le second - en offre une deuxième illustration. Ces types de territoires penchent généralement du côté de la gestion, mais sans exclusive (les bassins de formation correspondent à la fois à des outils de mise en cohérence et à des outils de projet).*

*Mais au-delà de ces exemples de territorialisation éducative plus ou moins interne à l'Education nationale (l'offre de formation professionnelle régionale qui résulte dans les faits d'une co-construction Etat-régions, le périmètre scolaire mairies-DASEN, par exemple), c'est aujourd'hui via des dispositifs partenariaux, parfois originaux, que s'est dernièrement surtout développée le rôle éducatif des territoires en tant qu'acteurs : de nombreux dispositifs techniques partenariaux institutionnalisés ont vu successivement le jour : les « projets éducatifs locaux » (PEL), puis les « contrats éducatifs locaux » (CEL) et, enfin, les « projets éducatifs de territoire » (PEDT). Tous ces types de territorialisation, qui penchent eux généralement du côté du projet (sans exclusive non plus), ont en commun de vouloir adapter l'école aux besoins locaux en vue de mieux insérer l'éducatif dans les territoires via des démarches participatives - même si pratiquement l'Education Nationale garde la main décisionnaire - relevant souvent de l'intelligence territoriale (Champollion & Floro, 2015). Ce faisant, il leur arrive même de redonner parfois un peu de vie aux projets d'école et d'établissement... Une des difficultés qui sourd parfois de ce développement continu et foisonnant de dispositifs de structuration territoriale de l'éducatif, dont la pertinence n'est pas absente, c'est l'empilement - quand il n'y a pas chevauchement ! - de toutes ces initiatives successives, confinant à la stratification socio-politique, qui peuvent rendre difficile, voire très difficile, gouvernance et même pilotage de l'éducation...*

## LES POINTS DE VUES

### **Territoire et circonscription du premier degré**

Le terme de « territoire » peut, de façon commune, s'apparenter à un espace géographique caractérisé par une identité. Appliqué à l'Education Nationale, le terme paraît plus flou au moins sur trois aspects. Cette identité ne semble pas toujours reposer sur un ensemble de caractéristiques spécifiques. Cette notion de territoire connaît des évolutions dans le temps. Enfin, si territoire et propriété ne sont pas sémantiquement éloignés dans l'usage commun, ce lien a pu aussi s'exprimer pour ce qui est de la circonscription.

#### **1. Une identité floue**

L'organisation départementale de l'enseignement du premier degré est définie en circonscriptions. Les limites territoriales essaient de s'appuyer sur des entités géogra-

-phiques, pour une part. Mais force est de constater que les découpages administratifs d'un département renvoient davantage à un kaléidoscope qu'à un puzzle au nombre de pièces défini. Les découpages en communes, communautés de communes, circonscriptions électives ne sont pas en correspondance avec le découpage des circonscriptions. Ainsi, une même commune peut avoir plusieurs Inspecteurs de l'Education nationale comme interlocuteurs. Les usagers peuvent donc connaître quelques difficultés pour discerner une identité territoriale qui change selon le prisme de lecture administratif qu'on lui applique. Si une certaine logique géographique demeure, les limites des circonscriptions sont souvent définies sur le principe de répartition équitable des moyens sur l'ensemble du département. Même si des différences existent, on retrouve sensiblement un nombre d'élèves assez équivalent d'une circonscription à une autre, nombre pondéré par l'étendue géographique, la difficulté scolaire par exemple. Au final, il n'est pas certain que les usagers aient le sentiment d'appartenir à un territoire. Pour autant, l'Inspecteur de l'Education nationale, lui, apparaît comme un partenaire parfaitement identifié qui, en quelque sorte, incarnerait le territoire. Les évolutions des circonscriptions au fil des années viennent renforcer cet appariement.

#### **2. Des évolutions dans le temps**

Au cours des années, les circonscriptions du premier degré ont connu plusieurs évolutions. En effet, les variations démographiques ont conduit à de nécessaires rééquilibrages. Mais, au fil du temps, leur dénomination a pu changer même si elle est toujours restée référencée au centre urbain de la zone géographique. Par ailleurs, si la quasi-totalité des circonscriptions correspond à une zone infra-départementale, il existe des circonscriptions qui à elles seules balaient tout le département. C'est, par exemple, le cas des missions maternelles ou encore de celles de l'inclusion scolaire. Ces « territoires » n'ont pas toujours existé ou encore ont connu des fluctuations notables au cours de leur histoire. Tant les évolutions ou les modifications géographiques ou encore les évolutions dans le temps ont pu rendre complexe la lecture des limites de territoire, tant le territoire a souvent été incarné par l'inspecteur de la circonscription.

#### **3. Un territoire incarné**

Parce que l'Inspecteur de l'Education nationale est celui qui arpente le terrain au fil de ses missions, parce qu'il est le référent et l'interlocuteur de proximité des élus, parce qu'il représente l'autorité à laquelle les enseignants, comme les partenaires, se réfèrent, il est souvent pris pour l'incarnation de son territoire. Si on considère que certaines circonscriptions ont pu, par le passé, connaître des « règnes » longs, alors on ne peut s'étonner du surnom de baronnie que « longtemps » d'aucuns donnèrent aux circonscriptions. Au final, la circonscription en termes de territoire apparaît comme un concept fragile pour les usagers. Si ces derniers peuvent en appréhender les limites, c'est surtout au travers de celle ou celui qui l'avait en responsabilité que son identité se construisait. Les notions de bassin d'éducation et de formation plus en adéquation avec les réalités physiques et économiques viennent quelque peu diluer cette personnification du territoire au profit d'une approche plus large qui a pour but de mobiliser les synergies utiles à une conduite harmonisée d'une politique éducative qui a le souci de l'équité et de l'efficacité.



**Frédéric VAAS, IEN**

Circonscription de  
DIEPPE Est, Académie  
de ROUEN

### **Le concept de territoire**

*Le concept de territoire tel qu'il apparaît aujourd'hui dans notre environnement professionnel semble assez flou dans ses contours. Le terme évoque une forme de proximité, une notion géographique incarnée, un élément vivant de notre paysage. Tantôt utilisé au singulier, tantôt au pluriel, il suggère des strates différentes et aussi une connexion, voire une certaine perméabilité entre ces différents niveaux.*

*Dans le contexte des relations européennes et internationales, la logique de montage de projet, particulièrement développée et structurée dans le cadre du programme européen Erasmus+, invite nécessairement à interroger la notion de territoire. Il importe en effet de définir les impacts que ledit projet aura sur une zone géographique. De quoi s'agit-il ici ? L'image des ondes concentriques résultant de la chute d'une goutte d'eau est très évocatrice : le premier point d'impact, ce sont les participants – élèves, étudiants, personnels français, sans oublier les partenaires étrangers directement affectés par le projet. Le second cercle renvoie à la structure,*

*l'école, l'EPLÉ ou le groupement d'EPLÉ qui inscrit cette action dans son projet d'établissement afin qu'elle rayonne auprès du plus grand nombre, y compris les familles, et diffuse auprès des communautés locales. Le troisième niveau sera ensuite celui de la circonscription, du réseau d'établissements, du bassin d'éducation et de formation, pour aller ensuite jusqu'à la maille départementale, académique, nationale, voire internationale.*

*On comprend ici que la notion de territoire se décline à géométrie variable de manière très ouverte. L'objectif est bien que tout projet, dans sa conception même, s'inscrive de manière effective et pérenne dans un environnement local et que ses impacts puissent être disséminés très largement, au plus loin, pour que les bénéficiaires associés soient les plus nombreux. Telle est la philosophie de la Commission européenne : essaimer les pratiques efficaces, originales, éprouvées, diffuser les valeurs de démocratie, de tolérance, d'intercompréhension et de citoyenneté portées par l'Europe sur les territoires.*

*L'académie normande dans sa nouvelle configuration territoriale entend contribuer avec une efficacité renforcée à cette politique.*



**Olivier LAUNAY**

**DAREIC  
IA-IPR de langues  
vivantes**

### **Idée de territoire et direction d'EPLÉ**

*L'EPLÉ étant un élément structurant de son territoire d'implantation, le chef d'établissement est de fait un acteur territorial. Sa position le place en interaction avec des partenaires institutionnels, associatifs ou économiques dans des périmètres identifiés mais pas indépassables : il nous faut tendre, comme nous y invite d'ailleurs le nouveau projet éducatif normand mettant au 1er plan l'équité, à élargir l'horizon de nos élèves au sein de « territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques ».*

*Personnel de direction depuis 18 ans, j'ai exploré en temps que chef d'établissement un temps animatrice de bassin un certain nombre de territoires aux caractéristiques et étiquettes variées (« zone sensible », « REP », zone périurbaine teintée de ruralité, zones « frontalières » aux marges de l'académie), avec des atouts et des handicaps que leurs qualificatifs ne laissaient pas toujours entrevoir : s'il apparaît bien sûr plus*

*aisé pour un établissement « bien placé » de trouver des partenaires, des terrains d'exploration et même des professeurs remplaçants, j'ai appris aussi que la proximité avec certains acteurs ou lieux d'exception n'était pas forcément synonyme de leur fréquentation. L'autonomie des établissements, qui est allée crescendo depuis la création des EPLÉ en 1985 et l'instauration des projets d'établissement en 1989, franchit aujourd'hui un nouveau cap avec la mise en place de la réforme du lycée général et technologique et la rénovation de la voie professionnelle.*



**Marie-Pierre PILLET**

**Proviseure du Lycée  
François 1<sup>er</sup>  
Le Havre (76)**

*La réflexion territoriale, centrale dans ces réformes, est chez nous, concomitante avec la fusion des académies et la récente réunification de la Normandie qui peut ouvrir - pour l'enseignement supérieur notamment - de nouveaux horizons.*

*Sans nier l'existence d'obstacles matériels et immatériels, il y a à l'heure de la mise en place de la nouvelle carte des formations des lycées généraux et technologiques – une belle opportunité à saisir pour amplifier les logiques de réseaux, afficher des offres élargies et développer des stratégies de pilotage solidaires garantissant un service public d'éducation de qualité dans tous les territoires. Il est partout possible en investissant le champ de l'autonomie, en s'appuyant sur les équipes, des partenaires locaux et institutionnels souvent attentifs et les politiques éducatives des collectivités de dépasser des contraintes que les nouvelles technologies ont aussi grandement contribué à réduire ces dernières années.*

*Article rédigé en février 2019.*

**NOUS REJOINDRE...** <http://www.afae.fr/la-boutique/adhesion/>

**Références bibliographiques proposées par P. Champollion :**

- Barthes, A. & Champollion, P. (2012). *Éducation au développement durable et territoires ruraux. Problématique, projet de territoire et réduction fonctionnelle de l'enseignement. Education relative à l'environnement, Regards. Recherches. Réflexions, n° 10, Québec, pp. 36-51.*
- Barthes A., Champollion P., Alpe Y. (2017). *Permanences et évolutions de la relation complexes entre éducations et territoires, ISTE Ltd, Londres, 346 p.*
- Champollion, P. (2018). *Inégalités d'orientation et territorialité : l'exemple de l'école rurale montagnarde. Paris. Cnesco.*
- Champollion, P. (2013). *Des inégalités d'éducation et d'orientation d'origine territoriale. Paris : L'Harmattan, 210 p.*
- Champollion P., Rothenburger C. (2018). *De la didactique du territoire » au « territoire apprenant ».* In Diversité, n° 191. Paris : Canopé.
- Champollion, P. & Floro, M. (2015). *Du diagnostic territorial à la prise en compte du territoire. La démarche d'« intelligence territoriale ».* In Diversité, hors-série n° 16, Ecole, territoires et partenariats. Paris : Canopé.
- Lahire, B. (2012). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales. Paris, Seuil, Coll. La couleur des idées, 394 p.*
- Le Berre, M. (1992). *Territoires. In Bailly, A., Ferras, R. & Pumain, D. (dir.) Encyclopédie de géographie. Paris : Economica.*
- Rothenburger, C. (2016). *Vers la territorialisation de l'identité professionnelle. Le cas d'enseignants ruraux en France, Espagne, Chili et Uruguay. Collection « Crise et anthropologie de la relation ».* Paris : L'Harmattan.
- Vanier, M., (2009). *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives. Rennes : PUR.*

Mise en forme de la revue académique de l'AFAE : Rémi Boyer

Responsables de la publication : Alexandre Bérenger et Dominique Procureur